



BILAN D'ACTIVITÉS

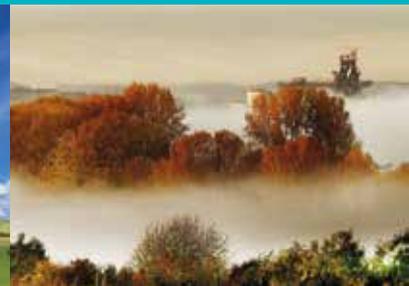
57

Moselle

2020

c|a.u.e

Conseil d'architecture, d'urbanisme
et de l'environnement



Crédit photos de couverture :

Marlène MARCHAL - Daniel GUFFANTI - Jacky HEMMERTER - Fabrice BALLE - Patrick GRASSER

> LE MOT DE LA PRÉSIDENTE, GINETTE MAGRAS



L'année 2020 a été difficile pour tous, compte tenu du contexte sanitaire lié à la Covid-19. Le CAUE de la Moselle n'a pas fait exception à la règle.

Pourtant, durant les confinements, l'équipe a continué à assurer ses missions pour les collectivités, les particuliers et les scolaires qui ont en fait la demande, en restant au service des publics et des territoires quel que soit le contexte ! Le nombre de demandes de conseils de la part des collectivités a d'ailleurs augmenté, passant ainsi de 124 demandes en 2019 à 196 en 2020.

L'édition du livre «Moselle, terre d'histoire terre d'avenir», en partenariat avec le Conseil Départemental, la production de vidéos de sites emblématiques du département par ViaMoselle, et la réalisation de l'exposition «architectures et paysages, regard sur la Moselle» (résultats du concours photos), ont montré toutes les compétences du CAUE pour contribuer à l'attractivité de notre département.

Je tiens à remercier le Conseil d'Administration partiellement renouvelé, pour son implication, mais aussi le professionnalisme et l'efficacité de toute l'équipe du CAUE.



1 - Julian PIERRE

architecte conseiller

2 - Guénaëlle LE BRAS

architecte conseiller

3 - Isabelle CHRISTOPHE

assistante de direction

4 - Patricia GARBE

documentaliste

5 - Laureline MASSON

chargée de mission architecture

6 - Frédérique AUCLAIR

architecte conseiller

7 - Thierry DERELLE

paysagiste conseiller

8 - Ginette MAGRAS

présidente du CAUE

9 - Florence AMIAUX-LALLEMENT

architecte conseiller

10 - Nathalie THEIS

secrétaire générale

11 - Arnaud SPET

directeur

12 - Cédric PELOSATO

adjoint au directeur

Absents de la photo :

Carine KACZMAREK, *architecte conseiller*

Jean-Baptiste LUSSON, *écologue*

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'assemblée générale est composée de l'ensemble des membres de l'association.

Elle se réunit sur convocation du président au moins une fois par an.

L'assemblée générale délibère sur le programme d'actions de l'association, proposé par le conseil d'administration. Elle valide les rapports moraux et financiers qui établissent le bilan de l'activité de l'association.

Elle approuve le règlement intérieur.

Elle vote le budget et approuve les comptes financiers.

L'assemblée générale s'est réunie en session ordinaire,

le 16 octobre 2020 en visio-conférence à Metz, compte tenu du contexte sanitaire lié à la Covid-19 et dans l'intérêt et la protection de la santé de chacun.

L'ordre du jour était le suivant :

- Approbation du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale du 12 septembre 2019
- Quitus sur rapport moral
- Bilan des activités 2019
- Rapport financier 2019 et quitus sur les comptes
- Rapport du Commissaire aux Comptes
- Budget 2020
- Programme d'activités 2020 et perspectives d'actions 2021
- Élection des six membres représentés au conseil d'administration



▲ Vry - N. Schneider, photographe
Concours photo 2020

Le Conseil d'Administration règle par délibérations les affaires de l'association. Il établit le règlement intérieur qui peut prévoir un bureau et qui est soumis à l'approbation de l'assemblée générale. Il délibère sur la mise en œuvre du programme d'actions de l'association. Il prépare le budget.

Le Conseil d'Administration s'est réuni à deux reprises en 2020.

LES SÉANCES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

> 10 mars 2020

- Approbation du PV du dernier Conseil d'Administration
- Bilan des activités 2019
- Arrêt des comptes 2010 : Compte de Résultat et Bilan
- Projet de budget 2020
- Programme d'activités 2020
- Convention de partenariat, d'objectifs et de moyens avec le Conseil Départemental de la Moselle
- Adhésion au CNAS

> 17 novembre 2020

- Approbation du PV du dernier Conseil d'Administration
- Rapport d'étape sur l'activité
- Rapport d'étape sur l'exécution budgétaire
- Bilan de l'opération «Les Enfants du Patrimoine»
- Programme d'activités 2021
- Télétravail
- Désignation du secrétaire et du trésorier siégeant au Conseil d'Administration
- Organigramme
- Informations diverses.

LA COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Représentants de l'État :

- Olivier COTTET, *Directeur des Services Départementaux de l'Éducation nationale*
- Guillaume LEFEVRE, *Architecte des Bâtiments de France*
- Monsieur le Directeur de la DDT
- Marc MENEGHIN, *Directeur Adjoint de la DDT*

Représentants des Collectivités Locales :

- Jeannine BERVILLER, *Conseillère Départementale*
- Luc CORRADI, *Conseiller Départemental, Maire de Vitry/Orne*
- Ginette MAGRAS, *Conseillère Départementale, Adjointe au Maire de Boulay, PRÉSIDENTE DU CAUE*
- David SUCK, *Vice-Président du Conseil Départemental, Adjoint au Maire de Volmunster*
- Pierre ZENNER, *Conseiller Départemental, Maire de Koenigsmacker*
- Rachel ZIROVNIK, *Conseillère Départementale, Maire de Mondorff*

Représentants des Professions concernées désignés par le Préfet :

- Patrice ENGASSER, *Architecte Urbaniste, Représentant la SFU*
- Sophie LE DORÉ, *Paysagiste Concepteur, Représentant la FFP*
- Vincent TOFFALONI, *Architecte D.P.L.G., Représentant l'Ordre des Architectes Grand Est*
- Noëlle VIX-CHARPENTIER, *Architecte, Vice-présidente de l'UNSA 57*

Personnes qualifiées désignées par le Préfet :

- Guy GEORGES, *Retraité du PNRL*
- Mickaël WEBER, *Président du PNRVN et de la Fédération des Parcs Naturels Régionaux de France.*

Membres élus par l'Assemblée Générale :

- GAETAN BENIMEDDOURENE, *Maire de Château-Salins*
- MICHEL GHIBAUDO, *Conseiller municipal à Bertrange*
- STÉPHANIE JACQUEMOT, *Adjointe au Maire de Novéant*
- HELEN HAMMOND, *Maire de Sierck-lès-Bains*
- LAURENT MULLER, *Maire de Hombourg-Haut*
- BERNARD TREUVELOT, *Adjoint au Maire de Morhange*

Représentant du Personnel :

- Frédérique AUCLAIR, *Architecte-conseiller.*



LES ADHÉRENTS

COMMUNES (346)

ABRESCHVILLER	BREIDENBACH	EINCHEVILLE	HASELBOURG	LAFRIMBOLLE
ACHEN	BRETTNACH	ELZANGE	HATTIGNY	LAMBACH
ALAINCOURT-LA-COTE	BROUCK	ENNERY	HAUT-CLOCHER	LANDROFF
ALBESTROFF	BROUVILLER	ESCHERANGE	HAUTE-VIGNEULLES	LANEUVEVILLE-EN-SAULNOIS
ALSTING	BUDING	FALCK	HAVANGE	LAUDREFANG
ALTRIPPE	BUDLING	FARSCHVILLER	HEINING-LÈS-BOUZONVILLE	LAUMESFELD
ALTVILLER	BUHL-LORRAINE	FENETRANGE	HELLERING-LES-FENETRANGE	LELLING
ALZING	CARLING	FIXEM	HELLIMER	LEMBERG
AMANVILLERS	CHAMBREY	FLASTROFF	HENRIDORFF	LENGELSHEIM
AMELECOURT	CHATEAU-SALINS	FLETRANGE	HENRIVILLE	LENING
ANCERVILLE	CHÉMERY-LES-DEUX	FLEURY	HERNY	LEY
ANGEVILLERS	CHESNY	FLORANGE	HETTANGE-GRANDE	LEYVILLER
ARRAINCOURT	CHIEULLES	FOLKLING	HILBESHEIM	LIXHEIM
ARRY	CLOUANGE	FONTENY	HILSPRICH	LONGEVILLE-LES-SAINT-AVOLD
ASSENONCOURT	COCHEREN	FONTOY	HOMBURG-BUDANGE	LORRY-LES-METZ
AUDUN-LE-TICHE	COIN-SUR-SEILLE	FORBACH	HOMBURG-HAUT	LORRY-MARDIGNY
AUGNY	COINCY	FOULCREY	HOMMARTING	LOUPERSHOUSE
AUMETZ	COLMEN	FRANCALTROFF	HONSKIRCH	LOUTZVILLER
AY-SUR-MOSELLE	CONDÉ-NORTHEN	FREISTROFF	HOSTE	LOUVIGNY
BAERENTHAL	CONTZ-LES-BAINS	FREYMING-MERLEBACH	HULTEHOUSE	LUBECOURT
BAMBIDERSTROFF	CORNY-SUR-MOSELLE	FRIBOURG	HUNDLING	LUCY
BARONVILLE	COUME	GARREBOURG	HUNTING	LUPPY
BASSE-HAM	COURCELLES-CHAUSSY	GIVRYCOURT	ILLANGE	LUTTANGE
BAZONCOURT	COURCELLES-SUR-NIED	GLATIGNY	INGLANGE	LUTZELBOURG
BÉCHY	CRAINCOURT	GOIN	INSMING	MAINVILLERS
BERG-SUR-MOSELLE	CREUTZWALD	GOMELANGE	IPPLING	MAIZEROY
BERIG-VINTRANGE	DABO	GONDREXANGE	JALLAUCOURT	MAIZIERES-LES-METZ
BERLING	DANNE-ET-QUATRE-VENTS	GORZE	JOUY-AUX-ARCHES	MAIZIERES-LES-VIC
BERMERING	DANNELBOURG	GOSSELMING	JURY	MALLING
BERTHELMING	DELME	GREMECEY	JUSSY	MALROY
BERTRANGE	DESTRY	GRUNDVILLER	KANFEN	MANDEREN - RITZING
BETTELAINVILLE	DIEBLING	GUEBLANGE-LES-DIEUZE	KAPPELKINGER	MANOM
BEYREN-LES-SIERCK	DIESEN	GUEBLING	KEDANGE-SUR-CANNER	MANY
BIDESTROFF	DIEUZE	GUERMANGE	KERLING-LES-SIERCK	MARANGE-SILVANGE
BIONCOURT	DIFFEMBACH-LES-HELLIMER	GUERSTLING	KIRSCHNAUMEN	MAXSTADT
BLIES-EBERSING	DISTROFF	HAGONDANGE	KIRVILLER	MEISENTHAL
BLIES-GUERSVILLER	DOLVING	HALSTROFF	KLANG	MERSCHWEILLER
BOULANGE	DONNELAY	HAM-SOUS-VARSBERG	KNUTANGE	MERTEN
BOURDONNAY	EBERSVILLER	HANGVILLER		METZERVISSE
BOUSBACH	EGUELSHARDT	HARPRICH		MITTELBRONN
BOUSSE		HARREBERG		MONCHEUX
BOUST				MONTBRONN
BOUZONVILLE				

MORHANGE
MORSBACH
MOULINS-LES-METZ
MOUSSEY
MOYENVIC
MOYEUVE-PETITE
NARBÉFONTAINE
NEUFCHÉF
NEUFGRANGE
NEUFMOULINS
NEUNKIRCHEN-LÈS-BOUZONVILLE
NIDERHOFF
NIDERVILLER
NIEDERSTINZEL
NILVANGE
NITTING
NOISSEVILLE
NOUILLY
NOUSSEVILLER-LES-BITCHE
NOUSSEVILLER-SAINT-NABOR
NOVEANT-SUR-MOSELLE
OBERGAILBACH
OBERVISSE
OBRECK
OETING
OUDRENNE
PAGNY-LES-GOIN
PETIT-REDERCHING
PETIT-TENQUIN
PETITE-ROSSELLE
PETTONCOURT
PHALSBOURG
PIERREVILLERS
PLAPPEVILLE
PONTOY
POSTROFF
POUILLY
POURNOY-LA-CHETIVE
PUTTELANGE-AUX-LACS

RACRANGE
RAHLING
RANGUEVAUX
RECHICOURT-LE-CHATEAU
RÉDANGE
REDING
REMELFING
RÉMERING-LES-HARGARTEN
REMERING-LES-PUTTELANGE
RENING
RETONFEY
RETTTEL
REYERSVILLER
REZONVILLE - VIONVILLE
RHODES
RICHE
RICHELING
RICHEMONT
RIMLING
ROCHONVILLERS
RODALBE
RODEMACK
RONCOURT
RORBACH-LES-DIEUZE
ROSBRUCK
ROSSELANGE
ROUHLING
ROUSSY-LE-VILLAGE
ROZERIEULLES
RURANGE-LES-THONVILLE
RUSSANGE
SAINT-FRANÇOIS-LACROIX
SAINT-GEORGES
SAINT-HUBERT
SAINT-JEAN-KOURTZERODE
SAINT-JULIEN-LES-METZ

SAINT-LOUIS
SAINT-LOUIS-LES-BITCHE
SAINTE-BARBE
SAINTE-MARIE-AUX-CHENES
SARREINSMING
SAULNY
SCHNECKENBUSCH
SCHOENECK
SCHORBACH
SCHWERDORFF
SCY-CHAZELLES
SECOURT
SEREMANGE-ERZANGE
SERVIGNY-LES-SAINTE-BARBE
SIERCK-LES-BAINS
SILLEGNY
SILLY -SUR-NIED
SOLGNE
SOTZELING
TALANGE
TÉTERCHEN
THEDING
THONVILLE
TORCHEVILLE
TRITTELING-REDLACH
TROISFONTAINES
TROMBORN
VAHL-EBERSING
VAHL-LES-BENESTROFF
VAL-DE-BRIDE
VAL-DE-GUEBLANGE
VALMESTROFF
VANY
VARIZE-VAUDONCOURT
VARSBORG
VECKERSVILLER
VECKRING
VERGAVILLE
VERNY
VIC-SUR-SEILLE



▲ *Kédange-sur-Canner* - P. Emo-Klaine, photographe
Concours photo 2020

VIGNY
VIGY
VILLER
VILLERS-STONCOURT
VILLING
VILSBERG
VIRMING
VITTERSBOURG
VOELFLING-LÈS-BOUZONVILLE
VOLMERANGE-LÈS-BOULAY
VOLMERANGE-LES-MINES
VOLMUNSTER
VOYER
WALDWISSE
WIESVILLER
WILLERWALD
WINTERSBOURG
WOELFLING-LES-SARREGUEMINES
WOIPPY
WOUSTVILLER
XANREY
YUTZ
ZARBELING
ZETTING

Epci (10)

CA PORTE DE FRANCE-THIONVILLE
CA VAL DE FENSCH
CC DE CATTENOM ET ENVIRONS
CC DE LA HOUVE - PAYS BOULAGEOIS
CC BOUZONVILLOIS-TROIS FRONTIÈRES
CC DU DISTRICT URBAIN DE FAULQUEMONT
CC DU HAUT CHEMIN
PAYS DE PANGE
CC DU SAULNOIS
CC DU SUD MESSIN
CC DU WARNDT

AUTRES(9)

EPFL
COLLÈGE RENÉ CASSIN
LPO
FONDATION DU PATRI-MOINE
NEST -ERAL
Michel GHIBAUDDO
Jean-Luc OSWALD
ScOTAM

BILAN FINANCIER

LE COMPTE DE RÉSULTAT 2020

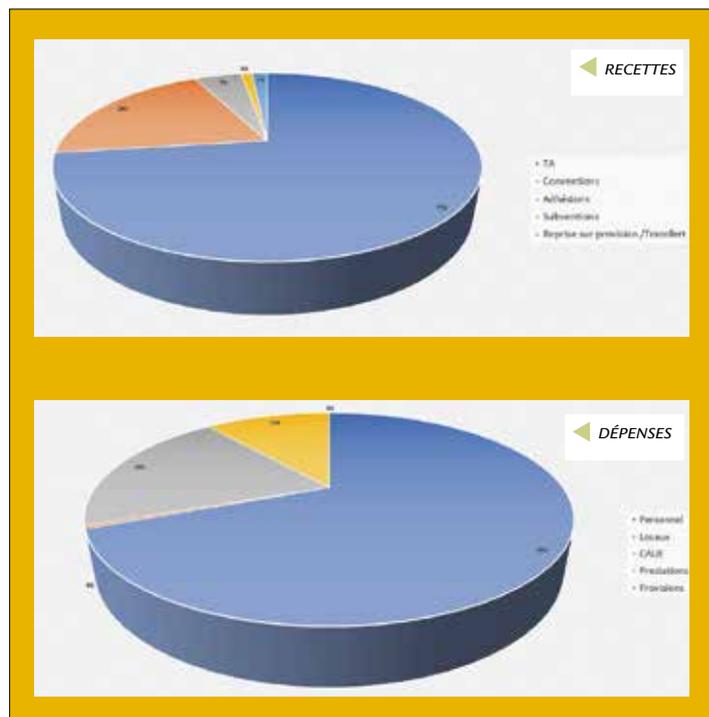
Il fait apparaître les résultats suivants :

Pour les recettes de 680 266 €, elles correspondent essentiellement à :

- Taxe d'Aménagement : 495 397 €
- Conventions : 135 450 €
- Adhésions : 31 967 €
- Subventions : 7 205 €
- Reprise sur provision /Transfert de charges sociales : 10 247 €

Pour les dépenses de 818 820 €, elles correspondent essentiellement à :

- Charges de personnels : 563 637 €
- Locaux : 3 846 €
- Fonctionnement du CAUE : 161 609 €
- Prestations extérieures : 89 717 €
- Provisions et autres charges : 11 €



COLLECTIVITÉS	OBJET
CC Bouzonvillois Trois Frontières	Réaménagement qualitatif d'un parking après démolition d'un bâtiment à Rustroff
CC Bouzonvillois Trois Frontières	Inventaire de maisons identitaires du territoire
Boulangé	Requalification de l'école maternelle et création d'un groupe scolaire
Boulay	Requalification urbaine
Buhl-Lorraine	Réflexions sur l'aménagement d'une zone d'habitat écologique
Ennery	Restructuration de la mairie
Forbach	Restructuration du groupe scolaire
Hombourg-Haut	Inventaires, prescriptions et sensibilisation pour la valorisation du petit patrimoine
Maizières-les-Metz	Aménagement d'une nouvelle école et réflexions sur les groupes scolaires
Pouilly / Fleury	Restructuration du groupe scolaire
Paroisse protestante (ERAL)	Définition des besoins pour la réhabilitation du presbytère
Sierck-les-Bains	Réhabilitation du groupe scolaire et accueil périscolaire
Veckring	Transformation d'un ancien presbytère en mairie
Boulangé	Assistance architecturale
CA Thionville Portes de France	Assistance architecturale
CC Bouzonvillois Trois Frontières	Assistance architecturale et ravalement
CC Mad et Moselle	Suivi-animation et conseils aux ravalements
CA du Val de Fensch	Suivi-animation et conseils aux ravalements
CC de Cattenom et Environs	Assistance architecturale et ravalement
CC du Sud Messin	Assistance architecturale et ravalement
Fontoy	Assistance architecturale
Hagondange	Assistance architecturale et ravalement
Hombourg-Haut	Assistance architecturale et urbaine
Petite-Rosselle	Assistance architecturale et urbaine
Talange	Assistance architecturale
SCoTAM	Comprendre les enjeux paysagers du SCoTAM
Université de Lorraine	Convention de partenariat

LES CONSEILS AUX COLLECTIVITÉS

Ils s'adressent à toutes les collectivités soucieuses de la qualité architecturale de leurs communes : aménagement, développement, élaboration ou révision d'un document d'urbanisme, travaux neufs ou réhabilitation.

Le conseil préliminaire permet à la collectivité d'appréhender les principaux enjeux de son projet en lien avec le contexte urbain, paysager ou patrimonial.

Le conseil dont l'objet est d'apporter une aide à la décision, est gratuit. Il se réalise avec un déplacement sur place, une

analyse et des échanges avec les élus. Le CAUE ne fait pas de maîtrise d'œuvre. Toutefois, si le simple conseil doit être poursuivi par un accompagnement, la démarche en est expliquée au maître d'ouvrage. Elle se traduit alors par un conventionnement et la collectivité adhérente, selon les natures d'accompagnement, apporte une contribution aux frais de fonctionnement de la structure.

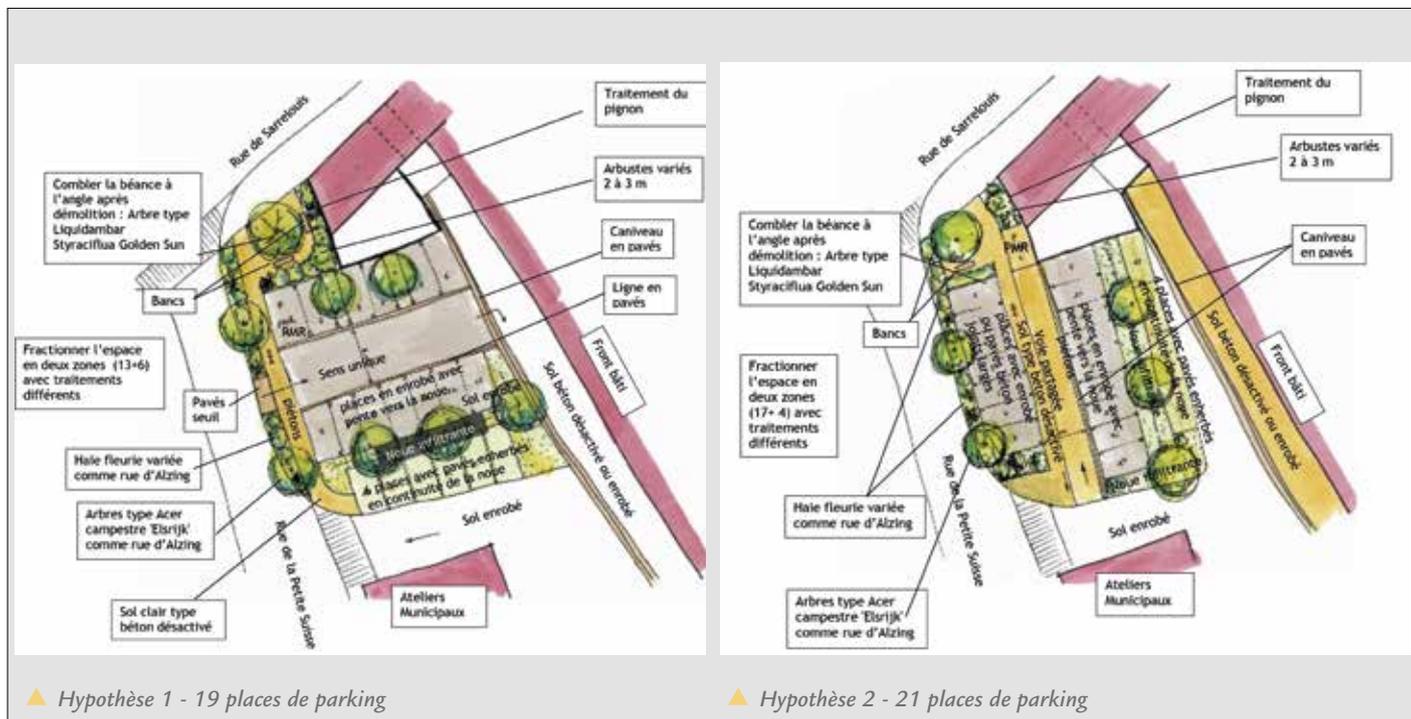
En 2020, 196 demandes ont été adressées au CAUE et 11 conseils ont fait l'objet d'une convention.

LES ESPACES PUBLICS

Exemple de la commune de Bouzonville : réaménagement d'une place

La commune souhaite bénéficier des conseils du CAUE en vue de la réalisation d'un aménagement urbain, en lieu et place d'une maison qui sera démolie et d'un parking situé à l'entrée de la rue de la petite Suisse.

Le conseil du CAUE servira à définir la qualité attendue des espaces, des partis pris d'aménagement en faveur de la **qualité du cadre de vie et de la réduction au maximum de l'imperméabilisation** des sols. Les élus souhaitent des conseils menant à des aménagements qualitatifs et plantés. Ce projet s'inscrit dans un projet plus large de réaménagement des espaces publics du centre-bourg de Bouzonville.

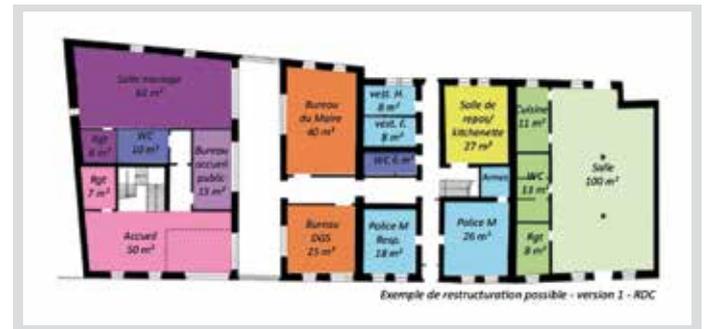
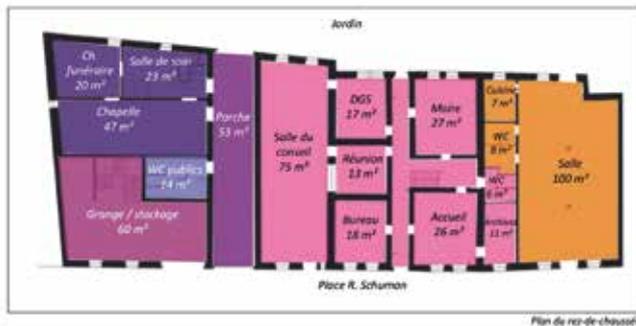


LES CONSTRUCTIONS PUBLIQUES

Exemple de la commune d'Ennery : restructuration de la mairie

La commune attend du CAUE une aide à la réflexion sur la restructuration de la mairie. En effet, les locaux actuels ne sont plus adaptés aux besoins des élus et techniciens, et d'autre part, le funérarium, actuellement situé à côté de la mairie, va être déplacé près du cimetière. Deux options majeures se dégagent : restructurer la mairie sur place en profitant des locaux libérés ou bien construire une nouvelle mairie.

Option 1 : Restructuration de la mairie



Option 2 : Construire une nouvelle mairie



Hypothèse 1 - implantation du pumtrack selon le cahier des charges



Hypothèse 2 - autre implantation du pumtrack permettant une autre

LES INVENTAIRES

Exemple de la commune de Hombourg-Haut : inventaire et valorisation du patrimoine de pays

L'objectif de cet inventaire est d'être l'outil de base d'une politique de soutien de la commune de Hombourg Haut au patrimoine de pays :

- restauration,
- entretien constant,
- mise en valeur des sites,
- animation culturelle,
- communication à but de développement touristique

Le recensement de ce patrimoine, a permis de déterminer **son état de conservation** ainsi que les **actions nécessaires à sa restauration, son entretien et sa valorisation.**



L'inventaire a permis d'identifier **différentes typologies** présentes sur la commune :

- monument aux morts
- croix monumentale
- fontaine
- oratoire
- sculptures religieuses
- stèle
- cimetière juif
- statue commémorative.

Chaque typologie fait l'objet d'une description générale, et relate son histoire.

GESTION DIFFÉRENCIÉE DES ESPACES VERTS Exemple des communes de Carling et Freyming-Merlebach

La gestion différenciée des espaces verts consiste à **adapter le mode d'entretien à chaque espace communal**, en fonction de l'utilisation et de la localisation de celui-ci dans la commune.

Elle permet de mieux répartir les charges d'entretien des espaces verts au profit des avantages suivants :

- **Écopaysager** : des actions favorables à la biodiversité, respectueuses de l'environnement et de la santé,
- **Économique** : réduction de la consommation d'eau et de produits chimiques, réduction des surfaces tondues régulièrement,
- **Social** : aménagements adaptés à l'utilisation par les habitants.

EXEMPLE DE TALUS VÉGÉTALISÉ ▶

*Diversité végétale potentielle avec de la gestion extensive.
Les espèces sont déjà présentes mais doivent pouvoir «s'exprimer».
Les résultats pourront normalement être visibles au bout de 3 ou 4 années.*



▼ RÉUNION AVEC LES ÉLUS

Explications sur les modes de gestion des espaces verts pour y apporter plus de biodiversité (fréquence de la fauche, arbres à planter, matériel à utiliser...)



◀ PLAN ORGANISATIONNEL D'ENTRETIEN DES ESPACES VERTS

Espaces à tondre ou à débroussailler, surfaces à entretenir, panneaux pédagogiques à installer, pour expliquer l'entretien raisonné, etc.

LES CONSEILS AUX COLLECTIVITÉS

LES CAMPAGNES DE RAVALEMENT DE FAÇADES

Parce que la beauté d'une façade contribue aussi à la qualité du cadre de vie, un certain nombre de collectivités a mis en place une politique publique visant à soutenir les particuliers qui souhaitent réaliser un ravalement de façades, et contribuer ainsi à l'harmonie globale du quartier et de la commune. Ces campagnes permettent d'offrir une assistance au service des habitants.

La qualité d'entretien des maisons d'un village, d'une ville ou d'un territoire constitue la première image de marque et le changement d'image des communes est recherché grâce aux immeubles ravalés.



▲ Avant travaux



▲ Après travaux

Au total, cent vingt cinq conseils et conformités ont été donnés, répartis ainsi :

- Communauté de Communes Bouzonville Trois Frontières :
 - vingt-trois conseils
 - un avis de conformité / non conformité
- Communauté de Communes du Sud Messin :
 - douze conseils
 - deux avis de conformité / non conformité.
- Communauté d'Agglomération du Val de Fensch :
 - treize conseils
 - cinq avis de conformité / non conformité
- Communauté de Communes de Cattenom et Environs :
 - douze conseils
 - deux avis de conformité / non conformité
- Hagondange :
 - vingt-huit conseils
 - dix avis de conformité / non conformité



PERSPECTIVES D'AMÉNAGEMENT

Exemple de la commune de Pange

Quels sont les atouts de la commune et comment les valoriser au sein d'un territoire plus large ? Quels sont les potentialités et actions à développer pour améliorer le cadre de vie ? Comment optimiser le patrimoine bâti, tirer parti du patrimoine naturel de la commune ?

Le CAUE propose aux communes de moins de 3500 habitants une vision prospective pour anticiper leur développement d'une manière transversale (Architecture, Urbanisme, Paysage, Environnement). Au-delà d'une image de la commune à un instant T, l'analyse produite se veut être le fil conducteur pour une politique d'aménagement à court et moyen/long terme.

OBJECTIFS :

Cette analyse prospective sert à favoriser les réflexions communales pour engager une **stratégie d'aménagement** et penser la commune dans son **maillage territorial à l'échelle communale et intercommunale**, propice à **l'émergence de politiques de valorisation** du territoire, à l'amélioration du cadre de vie.

THÈMES ABORDÉS :

- **Etat des lieux** et évolution de la commune (démographie, documents d'urbanisme communal et intercommunal, réseaux) ;
- Sur le secteur urbanisé, **analyse** des typologies élémentaires du bâti, du patrimoine bâti remarquable, des équipements publics, de la structure du réseau viaire et des déplacements doux, des caractéristiques des espaces publics majeurs ;
- Sur le secteur non urbanisé, **analyse paysagère et écologique** permettant la caractérisation des espaces naturels à valoriser/préserver et les composantes écologiques.



DOCUMENT DE SYNTHÈSE

Il s'agit de mener une lecture partagée du territoire communal avec les élus pour aboutir à un **document de synthèse** identifiant :

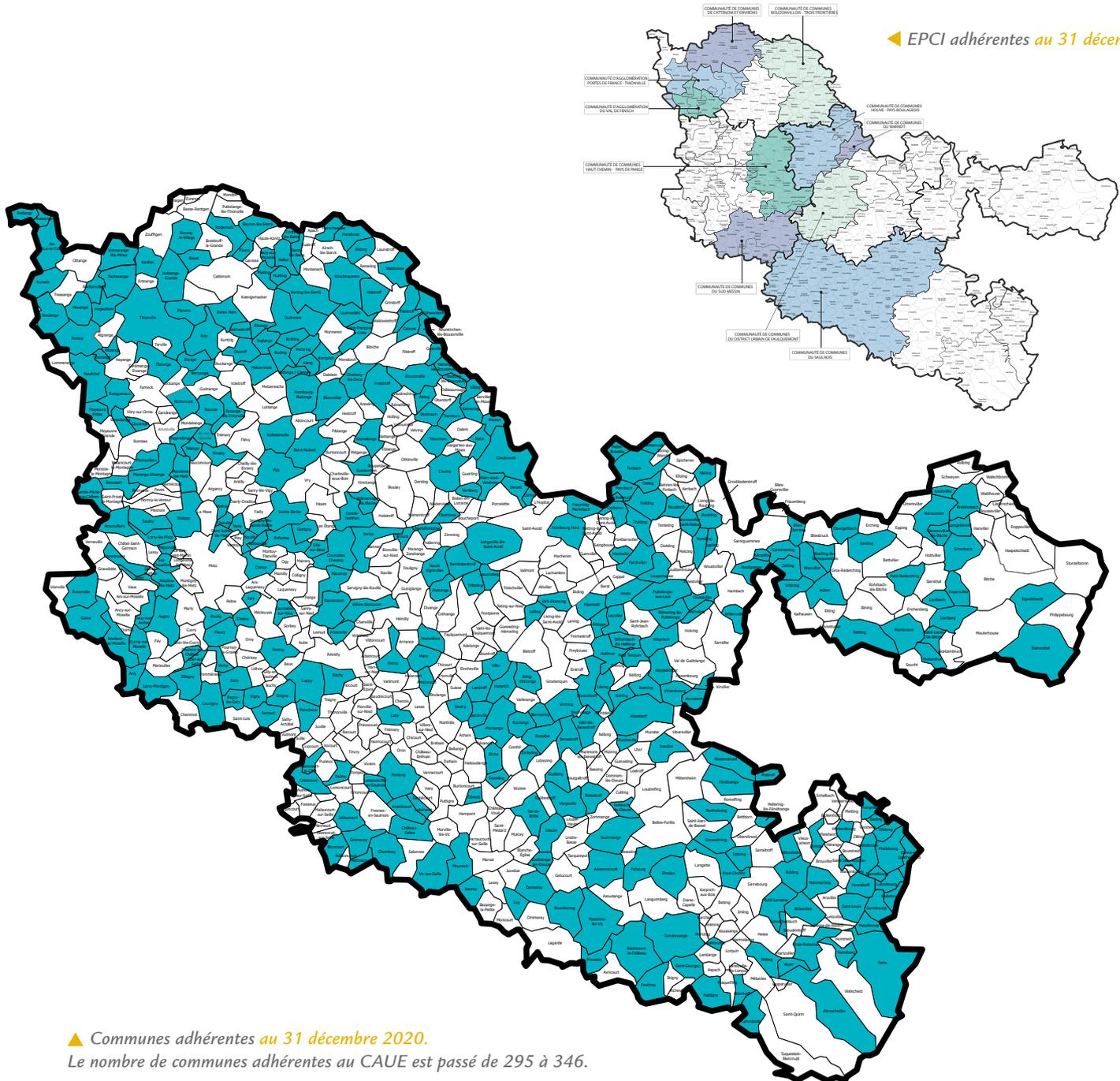
- ses atouts, ses handicaps, ses potentiels selon des thématiques,
- les **champs d'actions possibles** avec un focus sur quelques **projets stratégiques**.



LES JURYS DE CONCOURS

COLLECTIVITÉS	OBJET	LAURÉATS
Behren-les-Forbach	Construction d'une salle culturelle et polyvalente	Espace Architecture
Behren-les-Forbach	Construction d'un pôle de formation	Espace Architecture
Behren-les-Forbach	Construction d'ateliers municipaux	Espace Architecture
Fontoy	Construction d'un accueil périscolaire	Bagard & Luron
Hombourg-Haut	Renouvellement urbain et requalification des quartiers Chapelle et Chênes	Urbicus pour les Chênes T.W.P. pour Chapelle
Metz	Construction d'un nouvel équipement socio-éducatif à Metz-Borny	ABC Studio
CD57	Construction de plusieurs bâtiments sur le site ACA-DEMOS à Verny	<i>en cours</i>
Centre Départemental de l'Enfance	Réfection de la pouponnière et rénovation de deux pavillons	<i>en cours</i>
Phalsbourg	Restructuration de la caserne Arnold	<i>en cours</i>

◀ EPCI adhérentes au 31 décembre 2020



▲ Communes adhérentes au 31 décembre 2020.
Le nombre de communes adhérentes au CAUE est passé de 295 à 346.

LES CONSEILS AUX PARTICULIERS

Le conseil aux particuliers est l'une des missions de base du CAUE. Il est même une mission originelle et fondatrice. Destiné à tous ceux qui ont des projets de construction neuve, de rénovation ou de modification d'un bâtiment existant, les consultations des architectes conseillers sont gratuites, sur rendez-vous ou par téléphone.

N'ayant ni un rôle de conception, ni une habilitation à délivrer des autorisations de construire, l'architecte conseiller a pour mission d'accompagner le particulier dans

sa démarche vers une réflexion cohérente et qualitative de son projet. Consulté de préférence avant la demande de permis de construire, les recommandations de l'architecte conseiller peuvent alors éviter bien des erreurs.

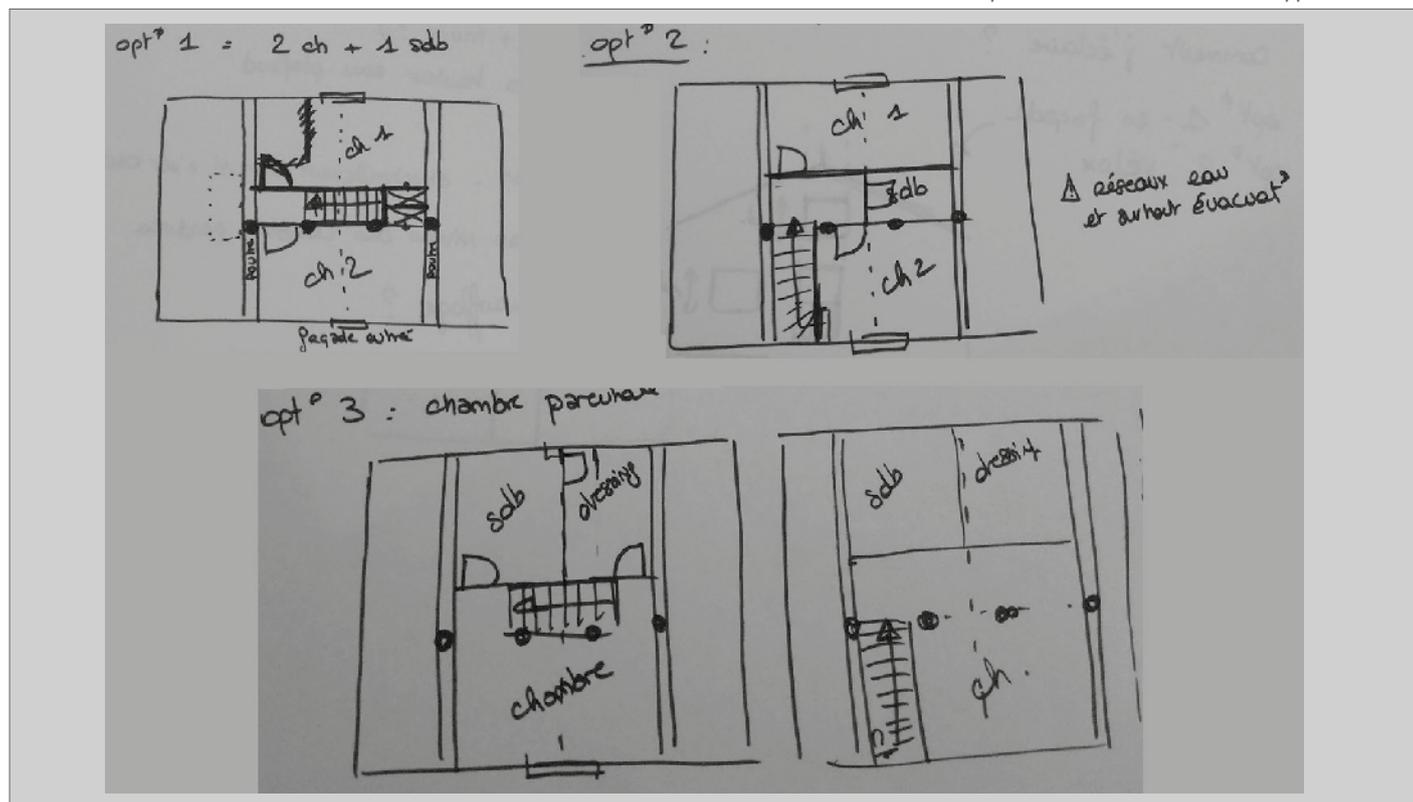
La mission du CAUE se limite au conseil. Elle n'entre dans aucune procédure de contrôle administratif.

Le CAUE garantit sa compétence et sa neutralité en s'interdisant d'assurer la conception ou la maîtrise d'œuvre de l'opération.

Deux cent soixante et onze particuliers se sont adressés au CAUE spontanément.

Les demandes portent sur des extensions ou rénovations pour 69 %, sur des constructions neuves pour 20 %, 11 % concernent des renseignements et informations sur des questions administratives, la réglementation, les litiges avec les voisins, les problèmes de mitoyenneté, les habitats insolites, l'isolation, les limites de propriété, les usoirs, etc.

▼ Conseil pour la création de chambres supplémentaires

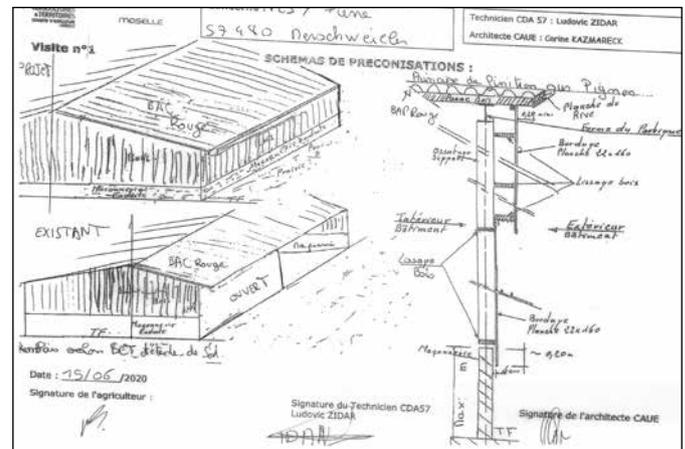
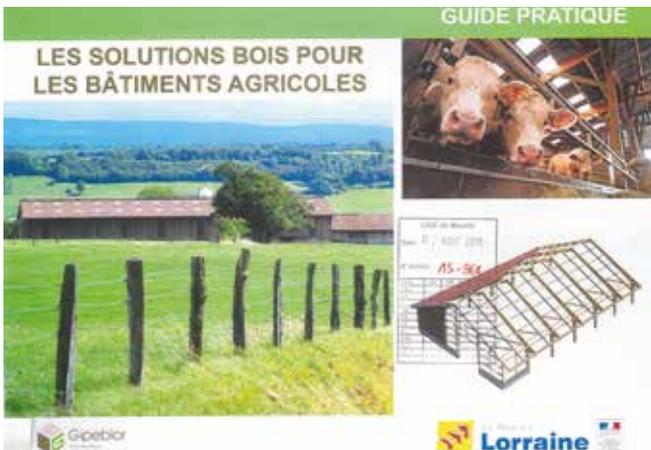


LES BÂTIMENTS AGRICOLES

Les bâtiments agricoles constituent, dans les campagnes, les marques d'une activité qui ponctue le paysage rural. Par leur forme et leur volumétrie, ils se prêtent peut-être plus que d'autres constructions à l'utilisation des bois issus de nos forêts riches en essences diverses.

En consultant le CAUE le plus tôt possible dans la réflexion, les agriculteurs rencontrent un partenaire pour les conseiller et les aider dans leur démarche de valorisation de projets et de leur fonctionnalité.

Treize dossiers ont été traités dans le Cadre d'une Convention entre la Région Lorraine et l'Union Régionale des CAUE, afin de valoriser l'utilisation du bois en bardage et de favoriser l'insertion paysagère des bâtiments agricoles.



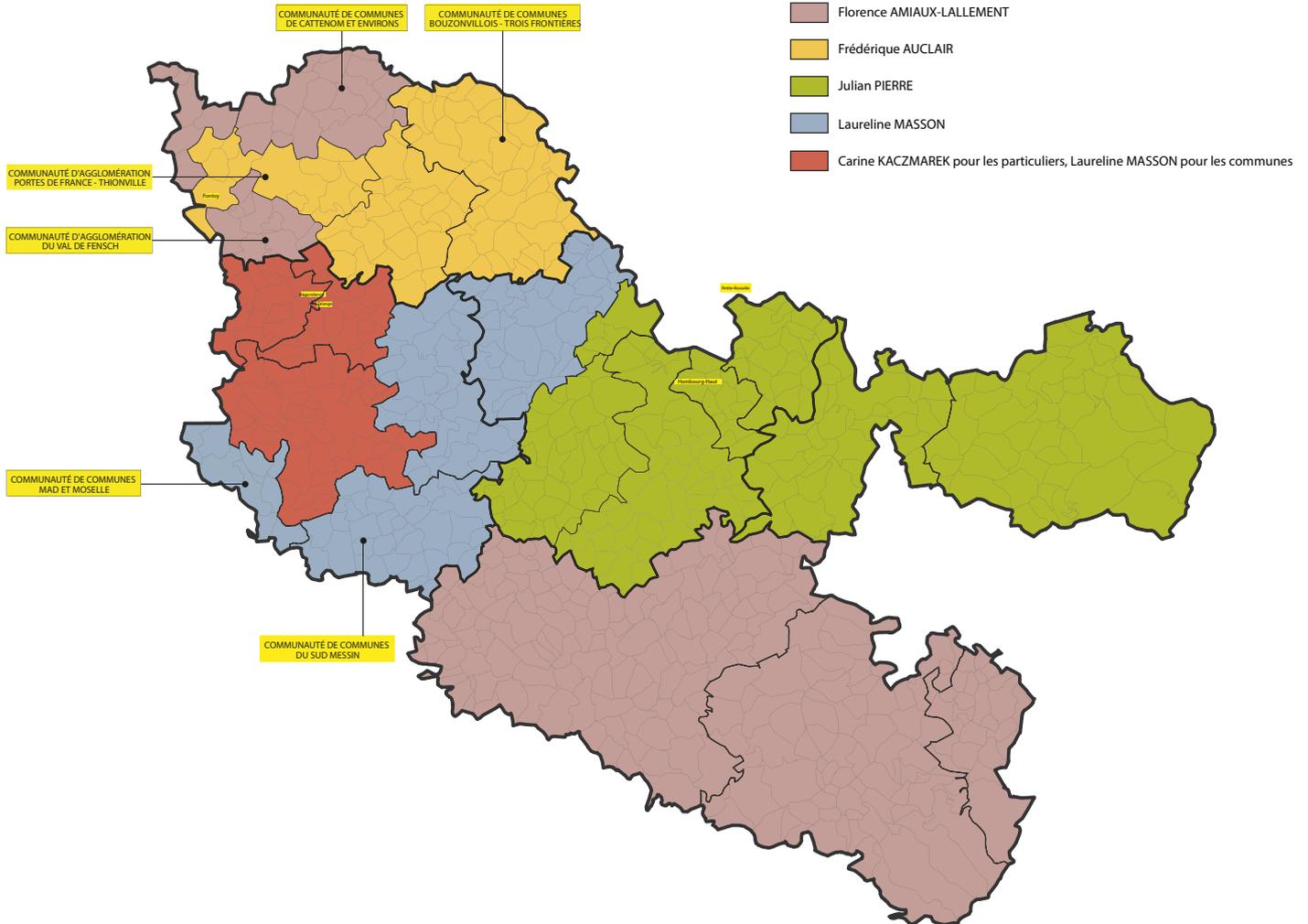
Rôle de l'architecte-conseiller :

- Analyse le contexte physique, géographique et paysager
- Mesure l'impact dans le site du projet de construction envisagé
- Guide l'agriculteur dans ses choix pour mener au mieux son projet
- Affine les propositions en fonction du lieu (choix des vêtements, couleur des toitures, intégration dans le site...)
- Apporte son concours pour le traitement de l'aspect extérieur des constructions et l'aménagement de leurs abords
- Formule des recommandations pour la préservation de qualités paysagères, notamment dans le choix des végétaux.



LES PERMANENCES DES ARCHITECTES-CONSEILLERS

Elles se déroulent dans le cadre de conventions spécifiques avec les collectivités



INTERVENTIONS DANS LES ÉCOLES

Le CAUE accompagne les écoles pour sensibiliser les jeunes à l'architecture et au cadre de vie. Cet accompagnement a plusieurs enjeux : amener l'enfant à devenir un acteur lucide, imaginaire et exigeant de son environnement. Ces enfants seront demain les particuliers qui feront construire, restaurer une maison, et ils seront les décideurs de l'aménagement des espaces publics et de la construction des bâtiments.

Par l'intermédiaire de ses professionnels architectes et paysagistes, le CAUE intervient dans les classes de tous niveaux (du cours primaire aux classes supérieures) souhaitant développer des sujets sur l'architecture, l'urbanisme et le paysage.



Mon théâtre extraordinaire

Dans le cadre du projet de la ville de Thionville de construire un nouveau NEST, l'équipe du théâtre en bois a souhaité monter un atelier avec le collège Hélène Boucher et le CAUE. Ce projet consiste à suivre la démarche de l'architecte face à la commande en réalisant une maquette d'un théâtre extraordinaire.

Projet Nuages

Avec le FRAC, les 6^{èmes} du collège Rabelais à Metz vont réfléchir à une structure suspendue en matériaux de récupération inspirés

du travail de l'artiste Yona Friedman dans l'espace public entre le collège et le centre culturel Le Quai.

Ma salle extraordinaire «spécial confinement»

En partenariat avec la Cité Musicale de Metz réalisation de la trame d'un atelier accessible depuis les sites des partenaires. 78 participations, surtout des collégiens.



Imaginez des jardins dans l'école !

Les élèves du lycée Cormontaigne à Metz et du collège Ferry à Woippy ont réfléchi aux espaces



végétalisés du lycée Cormontaigne : vergers, haies champêtres, serre, chemins mellifères, ruches,... Ils ont ciblé la serre et en ont proposé en maquette diverses versions. La maquette lauréate de ce concours d'élèves «Au petit bonheur» sera réalisée au sein de l'établissement.

FORMATION CONTINUE

«Une ambition culturelle pour tous les élèves» à l'INSPé de Maxéville Ateliers «De l'expérience à l'appropriation» pour 20 enseignants.



Parcours d'excellence

Le collège Éblé de Puttelange-aux-Lacs a sollicité le CAUE pour présenter la formation et le métier d'architecte à 40 élèves. La manipulation de matériaux écologiques et un diaporama de maisons écologiques locales et dans le monde permettent un échange ludique sur la profession.

Forme et développement durable

Le Centre de Réadaptation Professionnelle Jean Moulin à Metz nous a sollicité pour animer une analyse de projet sur le thème de l'architecture passive auprès d'une terminale secteur bâtiment.

Un certain nombre d'interventions a été reporté en 2021, du fait de la situation sanitaire !

LES ENFANTS DU PATRIMOINE

Les Journées Européennes du Patrimoine représentent un des temps forts du programme culturel annuel des CAUE. Le CAUE de la Moselle s'est engagé dans l'action «Les Enfants du Patrimoine» qui lui semble essentielle pour sensibiliser les générations futures à notre patrimoine et lui faire découvrir les sites de notre territoire.

Il s'agit d'offrir à la jeune génération une occasion pédagogique et ludique de **découvrir le patrimoine dans toute sa diversité**, en proposant aux élèves des visites gratuites de lieux patrimoniaux ou lieux de culture et d'histoire, encadrés par les architectes du CAUE, sur une demi-journée, veille des Journées Européennes du Patrimoine.

En 2020, malgré la crise sanitaire liée à la Covid, cette action a connu un vrai succès. Environ **2 600 élèves** ont pu ainsi découvrir **une quarantaine de sites patrimoniaux du département** (châteaux, musées, moulin, forts, haut-fourneau, citadelle, circuit en ville, médiathèque, ...), grâce à des visites commentées, jeux de pistes, ateliers découvertes....



▲ Carrières du Barrois à Freyming-Merlebach

▼ Maison Robert Schuman à Scy-Chazelles



▲ FRAC à Metz

▼ Citadelle à Rodemack



▲ Randoland à Hoste

▼ U4 à Uckange



LA SENSIBILISATION

Le CAUE a pour mission de développer l'information, la sensibilité et l'esprit de participation du public dans le domaine de l'architecture, de l'urbanisme, de l'environnement et du paysage, par des visites, conférences, expositions, publications, et développer l'esprit de participation grâce à des débats, tables-rondes, ateliers pédagogiques, etc.

LE SALON URBEST

Le CAUE de la Moselle a participé du 21 au 23 janvier 2020 au salon URBEST à Metz.



Ce salon, ouvert sur le Grand Est de la France, s'adresse aux collectivités engagées dans l'aménagement, l'équipement et la gestion de l'espace public, qu'il s'agisse d'environnement urbain ou d'espace rural.



Partageant un stand commun avec MATEC, le CAUE a animé une conférence sur les perspectives d'aménagement pour les communes de moins de 3 500 habitants, et a présenté l'exposition «architectures et paysages : regards sur la Moselle».

FETE DES POSSIBLES

Afin de sensibiliser le grand public à un monde «plus juste et plus durable», le CAUE de la Moselle a animé, en partenariat avec Artisans du Monde, un atelier pour une transition citoyenne sur les thèmes du ruissellement de l'eau de pluie et de l'isolation dans l'habitat, le 26 septembre 2020.



FETE DE LA NATURE

Au Parc Archéologique Européen de Bliesbruck-Reinheim, à l'occasion de la Fête de la Nature organisée le 11 octobre 2020, le CAUE a proposé une lecture des paysages et observation des oiseaux migrateurs, et un stand d'informations sur ses différentes missions.



CONCOURS PHOTOS

Pour la seconde édition du concours photos intitulé «architectures et paysages : regards sur la Moselle», réservé à tous les photographes amateurs et aux amoureux de l'architecture et des paysages, 353 photos ont été réceptionnées (contre 145 en 2019).

La réunion du jury qui devait se tenir fin 2020 a été reportée en 2021 en raison de la crise sanitaire.



Pour mémoire, l'objectif de ce concours était de valoriser la diversité de l'architecture et des paysages départementaux par des contributions photo en respectant les deux thèmes suivants : «L'architecture et le végétal en Moselle» et «Vignes, vergers et agriculture dans le paysage mosellan».

MA MOSELLE VUE DE MA FENÊTRE !

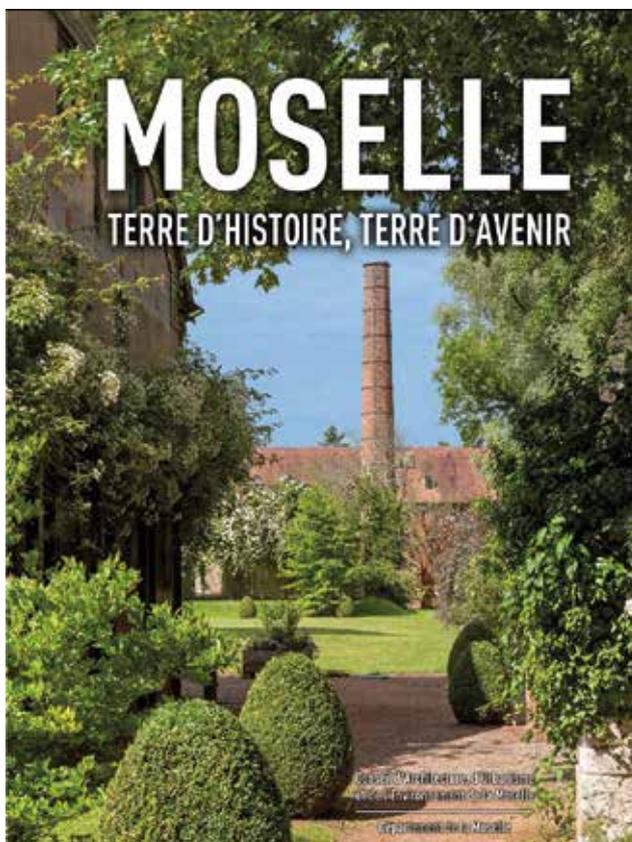


Lors du premier confinement, le CAUE a lancé sur sa page Facebook un appel à partager des photos du paysage mosellan, prises depuis son domicile.

Il pouvait s'agir de rues, de bâtiments emblématiques, de vues lointaines, de nature, du jardin ou de tout autre élément intéressant.

Les plus belles photos ont été publiées une fois par semaine et ont été diffusées sur l'antenne de ViaMoselle !





MOSELLE, TERRE D'HISTOIRE, TERRE D'AVENIR

En partenariat avec le Conseil Départemental de la Moselle, et avec le soutien de la Direction Régionale des Affaires Culturelles Grand Est, le CAUE de la Moselle a réalisé un ouvrage destiné au grand public.

En le feuilletant, le lecteur pourra apprécier toute la **richesse et la diversité du patrimoine architectural et des paysages**, et ainsi découvrir ou redécouvrir des lieux bien souvent oubliés ou méconnus de la Moselle.

Les lieux et bâtiments recensés dans ce livre ont été sélectionnés pour **l'intérêt paysager, urbanistique ou architectural** des modifications dont ils ont fait l'objet. **Ils sont répartis à travers tout le territoire mosellan** et regroupés par secteurs géographiques, ainsi que par thématiques.

Ces lieux et architectures permettent ainsi de **retracer l'histoire de la Moselle**, mais aussi de constater les métamorphoses des paysages, villes, villages et bâtiments qui la jalonnent. Chacun de ces lieux, largement illustré à l'aide de documents anciens (photographies et cartes postales datant de la fin du XIX^{ème} siècle aux années 1940) et de photographies le présentant aujourd'hui sous le même angle et sous des vues complémentaires, fait l'objet d'une description permettant de détailler ses évolutions.

VIDÉOS PATRIMOINE

Le CAUE de la Moselle, en partenariat avec le Département et ViaMoselle, a réalisé **dix vidéos de sites emblématiques** du territoire ! (gare de Metz, U4, château de Malbrouck, musée du sel, etc.)

L'objectif de ces vidéos est de retracer l'histoire du site présenté, son évolution, ce qu'il est devenu aujourd'hui, s'imprégner de son ambiance et surtout, donner envie de le visiter !

Disponibles sur le site internet du CAUE, elles sont également à consulter sur la chaîne YouTube : CAUE de la Moselle/MATEC.



LE CENTRE DE DOCUMENTATION

Le centre de documentation du CAUE de la Moselle, équipé du logiciel documentaire Kentika, met à disposition du public un fonds documentaire spécialisé en architecture, patrimoine, habitat, urbanisme, paysage. Ce fonds documentaire est composé de plus de trois mille neuf cent ouvrages ainsi que vingt-six abonnements, le tout en consultation sur place.

En 2020, le centre de documentation s'est enrichi de plus de 400 références ainsi que plus de 1000 images sur notre territoire réalisées dans le cadre de l'exposition et du livre «Moselle : Terre d'Histoire, Terre d'Avenir».



La demande en 2020

Le centre de documentation est tout d'abord un outil interne pour les chargés de mission, principaux demandeurs.

On compte sur l'année 2020, cinquante demandes extérieures, ce qui est équivalent à 2019. Ces demandes sont regroupées en catégories :

- Les partenaires, professionnels, et adhérents (vingt-sept demandes) questionnent principalement sur la recherche de documents sur des

communes, la ville durable, maisons pans de bois, les cimetières et les usoirs... à noter les demandes de sept CAUE.

- Les étudiants, enseignants (treize demandes) interrogent le CAUE sur la gestion de l'eau de pluie, l'architecture bioclimatique et des références architecturales ...
- Les particuliers (trois demandes) questionnent sur les murs en pierre sèche et le patrimoine architectural.

Outil régional

Réalisations en Lorraine – URCAUE de Lorraine

Cet outil présente les caractéristiques et les acteurs des projets de constructions et espaces publics lorrains.

En 2020, deux opérations mosellanes ont été intégrées : Structure multi-accueil de Plappeville (Atelier A4) et Théâtre Théodore Gouvy à Freyming Merlebach (D. Coulon).

Itinérance Exposition

«Architectures et Paysages, Regards sur la Moselle», exposition réalisée à la



suite du concours photo 2019 a été présentée sur trois sites :

- Au Conseil départemental de la Moselle du 27 janvier au 18 février 2020
- Au Château de Mandren du 1^{er} juillet au 15 septembre 2020
- A la mairie de Yutz du 13 au 19 octobre 2020

Évolution de la ressource documentaire

Accès au portail documentaire du CAUE aux communes adhérentes via le site du CAUE 57 (www.caeu57.com) onglet documentation.

caue57.com) onglet documentation.

Les communes peuvent bénéficier des services suivants : télécharger les conseils et études réalisés par le CAUE sur leur territoire et visualiser les images sur leur commune. Chaque nouvel adhérent est informé et reçoit identifiants et mot de passe.

Contact : Patricia Garbe

Horaires d'ouverture :
Lundi, Mardi, Jeudi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

Retrouvez l'actualité et toute l'information
dans les domaines de l'architecture,
de l'urbanisme et de l'environnement
sur notre site internet :

<http://www.caue57.com>



Conseil d'Architecture, d'Urbanisme
et de l'Environnement de la Moselle
17 Quai Wiltzer - 57000 METZ
Imprimerie : A2DV
Mars 2021

Sauf mention contraire le crédit photographique est : CAUE
de Moselle. Imprimé sur papier recyclé écologique Oxygen.

ACCUEIL DU PUBLIC
du Lundi au Vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h00